

Fiche de données de sécurité

Copyright,2023, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:19-2691-4Numéro de version:8.00Date de révision:26/04/2023Annule et remplace la19/12/2022

version du :

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M[™] Scotch-Weld[™] DP-490 Black Structural Adhesive Part A

Numéros d'identification de produit

FJ-SPM0-4967-7 UU-0096-8327-5 UU-0115-9463-5

4010016665 7100199149 7100269979

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Adhésif structural

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX

Téléphone: 01 30 31 61 61 **E-mail:** tfr@mmm.com

Site internet htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

La classification cancérogène pour le dioxyde de titane n'est pas applicable sur la base de la forme physique (le produit n'est pas une poudre)

CLASSIFICATION:

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 1B - H314

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Dangereux pour l'environnement aquatique (aigüe), Catégorie 1 - Aquat. Aig. 1; H400

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 1 - Aquat. Chron. 1; H410

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

Danger

Symboles:

SGH05 (Corrosion)SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Ingrédients:

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Produits de réaction d'acides gras insaturés en C18, dimères et trimères avec 3,3'-[oxybis(2,1-éthanediyloxy)] bis(1-propanamine)		701-270-9	50 - 60
Polymère butadiène-acrylonitrile à terminaison amine.	68683-29-4		5 - 15
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	4246-51-9	224-207-2	3 - 13
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	202-013-9	7 - 13
2-Pipérazin-1-yléthylamine	140-31-8	205-411-0	< 1

MENTIONS DE DANGER:

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P260A Ne pas respirer les vapeurs.

P273 Eviter le rejet dans l'environnement.

P280D Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et

du visage.

Intervention::

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

<= 125 ml mention d'avertissement

Prévention:

P260A Ne pas respirer les vapeurs.

P280D Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux

et du visage.

Intervention ::

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH212 Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne

pas respirer cette poussière.

2% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie cutanée inconnue.

Contient 10% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

2.3 .Autres dangers

Les personnes déjà sensibilisées aux amines peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée avec certaines autres amines.

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE)
			n ° 1272/2008 [CLP]
Produits de réaction d'acides gras	(N° CE) 701-270-9	50 - 60	Irr. de la peau 2, H315
insaturés en C18, dimères et trimères			Irr. des yeux 2, H319
avec 3,3'-[oxybis(2,1-éthanediyloxy)]			Sens. de la peau 1A, H317

bis(1-propanamine)			STOT SE 3, H336 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Polymère butadiène-acrylonitrile à terminaison amine.	(N° CAS) 68683-29-4	5 - 15	Irr. de la peau 2, H315 Sens. de la peau 1A, H317
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	(N° CAS) 90-72-2 (N° CE) 202-013-9 (N° REACH) 01- 2119560597-27	7 - 13	Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1C, H314 Lésions oculaires 1, H318
3,3'- Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	(N° CAS) 4246-51-9 (N° CE) 224-207-2 (N° REACH) 01- 2119963377-26	3 - 13	Corr. cutanée 1B, H314 Lésions oculaires 1, H318 Sens. cutanée 1, H317
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	(N° CAS) 67762-90-7	7 - 13	Substance non classée comme dangereuse
Dioxyde de titane	(N° CAS) 13463-67-7 (N° CE) 236-675-5 (N° REACH) 01- 2119489379-17	< 2	Carc. 2, H351 (Inhalation)
2-Pipérazin-1-yléthylamine	(N° CAS) 140-31-8 (N° CE) 205-411-0	<1	Tox. aigüe 3, H311 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1B, H314 Skin Sens. 1B, H317 Tox.aquatique chronique 3, H412 Repr. 2, H361d STOT RE 1, H372

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance. Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin. Laver les vêtements avant utilisation.

Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Brûlures cutanées (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons, douleur intense, cloques et destruction des tissus). Réaction

cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Movens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Amines.

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Oxydes d'azote.

Vapeur toxique, gaz, particule.

Condition

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de

travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro	Agence:	Type de limite		Informations
	CAS				complémentaires:
Dioxyde de titane	13463-67-7	VLEPs France	VLEP (en Ti,	8 heures): 10	Effet cancérogène
			mg/m3		suspecté.

VLEPs France: France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de	Population	Type d'exposition	DNEL
	dégradation		humaine	
2,4,6-		Employé	Inhalation, exposition à	0,31 mg/m3
Tris(diméthylaminométhyl			long terme (8 heures),	
)phénol			effets systémiques	

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de	Compartiment	PNEC
	dégradation		
2,4,6- Tris(diméthylaminométhyl) phénol		Eau	0,084 mg/l
2,4,6- Tris(diméthylaminométhyl) phénol		Rejets intermittants dans l'eau	0,84 mg/l
2,4,6- Tris(diméthylaminométhyl) phénol		Eau de mer	0,0084 mg/l
2,4,6- Tris(diméthylaminométhyl) phénol		Usine de traitement des eaux d'égout	0,2 mg/l

Les procédures de surveillance recommandées:Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des

maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Fournir une extraction appropriée des émissions pendant la polymérisation à chaud. Les enceintes de polymérisation doivent être munies de ventilation extractive vers l'extérieur, ou vers un équipement adapté pour le contrôle des émissions. Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée: Ecran total.

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

MatérielEpaisseur (mm)Temps de pénétrationPolymère laminéPas de données disponiblesPas de données disponibles

Caoutchouc butyle 0.7 = 8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier en caoutchouc butyle

Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Se référer à l'annexe

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique: Solide

Aspect physique spécifique::

Couleur

Blanc cassé
Odeur

Typique d'amine

Valeur de seuil d'odeur Pas de données de tests disponibles.

Point de fusion / point de congélationNon applicable.Point/intervalle d'ébullition:Non applicable.Inflammabilité (solide, gaz):Non classifiéLimites d'inflammabilité (LEL)Non applicable.Limites d'inflammabilité (UEL)Non applicable.

Point d'éclair: >=100 °C [*Méthode de test:* Coupe fermée]

Température d'inflammation spontanéeNon applicable.

Température de décompositionPas de données de tests disponibles.

pH la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)

Viscosité cinématiquePas de données de tests disponibles.HydrosolubilitéPas de données de tests disponibles.Solubilité (non-eau)Pas de données de tests disponibles.

Coefficient de partage n-octanol / eau

Non applicable.

Pression de vapeur

86 659,3 Pa

DensitéPas de données de tests disponibles. **Densité relative**0,97 - 1,1 [Réf. Standard : Eau = 1]

Densité de vapeur relativeNon applicable.

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils0,1 %Taux d'évaporation:NégligeableMasse moléculaire:Non applicable.

Teneur en matières volatiles: <= 1 % en poids [Méthode de test: Estimé]

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

La polymérisation est source de chaleur. Ne pas polymériser une quantité supérieure à 50 grammes en milieu confiné pour éviter une réaction trop violente (exothermique) avec dégagement de forte chaleur et fumées.

10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:

Brûlures cutanées (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, démangeaisons, douleurs, cloques, ulcération et formation de plaies et escarres. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion Effets gastrointestinaux : les symptômes peuvent inclure une douleur vive à la bouche, à la gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements, de la diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

Toxicité pour la reproduction / le développement

Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Information complémentaire:

Les personnes précédemment sensibilisées aux amines peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée avec d'autres amines.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organis mes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. >2 000 - =5 000 mg/kg
Produits de réaction d'acides gras insaturés en C18, dimères et trimères avec 3,3'-[oxybis(2,1-éthanediyloxy)] bis(1-propanamine)	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Produits de réaction d'acides gras insaturés en C18, dimères et trimères avec 3,3'-[oxybis(2,1-éthanediyloxy)] bis(1-propanamine)	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Polymère butadiène-acrylonitrile à terminaison amine.	Cutané	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Polymère butadiène-acrylonitrile à terminaison amine.	Ingestion	Rat	LD50 > 15 300 mg/kg
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Cutané	Rat	LD50 1 280 mg/kg
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Rat	LD50 1 000 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	Cutané	Lapin	LD50 2 525 mg/kg
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	Rat	LD50 2 850 mg/kg
Dioxyde de titane	Cutané	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de titane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
2-Pipérazin-1-yléthylamine	Cutané	Lapin	LD50 865 mg/kg
2-Pipérazin-1-yléthylamine	Ingestion	Rat	LD50 1 470 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organis	Valeur
	mes	
Produits de réaction d'acides gras insaturés en C18, dimères et trimères avec 3,3'-	Rat	Irritant
[oxybis(2,1-éthanediyloxy)] bis(1-propanamine)		
Polymère butadiène-acrylonitrile à terminaison amine.	Lapin	Irritant
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Lapin	Corrosif
Produit de réaction du diméthylsiloxane et	Lapin	Aucune irritation significative
de la silice		
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	Lapin	Corrosif
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
2-Pipérazin-1-yléthylamine	Lapin	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Lesions ocularies graves / mineralion ocularie		
Nom	Organis	Valeur
	mes	
Produits de réaction d'acides gras insaturés en C18, dimères et trimères avec 3,3'-	Données	Irritant sévère
[oxybis(2,1-éthanediyloxy)] bis(1-propanamine)	in Vitro	

Polymère butadiène-acrylonitrile à terminaison amine.	Lapin	Moyennement irritant
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Lapin	Corrosif
Produit de réaction du diméthylsiloxane et	Lapin	Aucune irritation significative
de la silice		
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	Lapin	Corrosif
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
2-Pipérazin-1-yléthylamine	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organis mes	Valeur
Produits de réaction d'acides gras insaturés en C18, dimères et trimères avec 3,3'- [oxybis(2,1-éthanediyloxy)] bis(1-propanamine)	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Polymère butadiène-acrylonitrile à terminaison amine.	Cochon d'Inde	Sensibilisant
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Cochon d'Inde	Non-classifié
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Homme et animal	Non-classifié
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	Jugement professio nnel	Sensibilisant
Dioxyde de titane	Homme et animal	Non-classifié
2-Pipérazin-1-yléthylamine	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Produits de réaction d'acides gras insaturés en C18, dimères et trimères avec 3,3'- [oxybis(2,1-éthanediyloxy)] bis(1-propanamine)	In vitro	Non mutagène
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	In vitro	Non mutagène
Produit de réaction du diméthylsiloxane et	In vitro	Non mutagène
de la silice		
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vivo	Non mutagène
2-Pipérazin-1-yléthylamine	In vivo	Non mutagène
2-Pipérazin-1-yléthylamine	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces
		données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Cancer og emere			
Nom	Route	Organis	Valeur
		mes	
Produit de réaction du diméthylsiloxane et	Non	Souris	Certaines données positives existent, mais ces
de la silice	spécifié		données ne sont pas suffisantes pour justifier une
			classification.
Dioxyde de titane	Ingestion	Multiples	Non-cancérogène
		espèces	
		animales.	
Dioxyde de titane	Inhalation	Rat	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom Route Valeur Organis Test résultat Durée d'exposition

Page: 11 de 22

Produits de réaction d'acides gras insaturés en C18, dimères et trimères avec 3,3'- [oxybis(2,1-éthanediyloxy)] bis(1- propanamine)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplemen t - Lactation
Produits de réaction d'acides gras insaturés en C18, dimères et trimères avec 3,3'- [oxybis(2,1-éthanediyloxy)] bis(1- propanamine)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	29 jours
Produits de réaction d'acides gras insaturés en C18, dimères et trimères avec 3,3'- [oxybis(2,1-éthanediyloxy)] bis(1- propanamine)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplemen t - Lactation
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 509 mg/kg/jour	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 497 mg/kg/jour	1 génération
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/jour	Pendant l'organogenès e
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	Avant l'accouplemen t - Lactation
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	59 jours
3,3'-Oxybis(éthyleneoxy)bis(propylamine)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	Avant l'accouplemen t - Lactation
2-Pipérazin-1-yléthylamine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 598 mg/kg/jour	avant l'accouplemen t et pendant la gestation
2-Pipérazin-1-yléthylamine	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 409 mg/kg/jour	32 jours
2-Pipérazin-1-yléthylamine	Ingestion	Toxique pour le développement	Lapin	NOAEL 75 mg/kg/jour	Pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Produits de réaction d'acides gras insaturés en C18, dimères et trimères avec 3,3'-[oxybis(2,1- éthanediyloxy)] bis(1- propanamine)	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaire s	Irritation Positive	
Produits de réaction d'acides gras insaturés en C18, dimères et trimères avec 3,3'-[oxybis(2,1- éthanediyloxy)] bis(1- propanamine)	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Rat	NOAEL Non disponible	
Polymère butadiène- acrylonitrile à terminaison amine.	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaire s	NOAEL Pas disponible	
2,4,6- Tris(diméthylaminométhyl) phénol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
3,3'- Oxybis(éthyleneoxy)bis(pr opylamine)	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaire s	NOAEL Non disponible	

2-Pipérazin-1-yléthylamine	Inhalation	Irritation des voies	Certaines données positives	NOAEL Non	
		respiratoires	existent, mais ces données ne sont	disponible	
			pas suffisantes pour justifier une		
			classification.		

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Produits de réaction d'acides gras insaturés en C18, dimères et trimères avec 3,3'-[oxybis(2,1- éthanediyloxy)] bis(1- propanamine)	Ingestion	Coeur la peau Système endocrine tractus gastro- intestinal os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique Foie système immunitaire muscles Système nerveux des yeux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	29 jours
2,4,6- Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Cutané	la peau Foie Système nerveux Système auditif système hématopoïétique des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 125 mg/kg/jour	28 jours
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	Inhalation	Système respiratoire silicose	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnell e
3,3'- Oxybis(éthyleneoxy)bis(pr opylamine)	Ingestion	tractus gastro- intestinal Coeur Système endocrine os, dents, ongles et / ou les cheveux système hématopoïétique Foie système immunitaire muscles Système nerveux des yeux Rénale et / ou de la vessie Système respiratoire système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	59 jours
Dioxyde de titane	Inhalation	Système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnell e
2-Pipérazin-1- yléthylamine	Cutané	la peau	Non-classifié	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	29 jours
2-Pipérazin-1- yléthylamine	Cutané	système hématopoïétique Système nerveux Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	29 jours
2-Pipérazin-1- yléthylamine	Inhalation	Système respiratoire	Risque avéré d'effèts graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	NOAEL 0,2 mg/m3	13 semaines
2-Pipérazin-1- yléthylamine	Inhalation	système hématopoïétique des yeux Rénale et	Non-classifié	Rat	NOAEL 53,8 mg/m3	13 semaines

Page: 13 de 22

		/ ou de la vessie				
2-Pipérazin-1-	Ingestion	Coeur Système	Non-classifié	Rat	NOAEL 598	28 jours
yléthylamine		endocrine système			mg/kg/jour	
		hématopoïétique				
		Foie Système				
		nerveux Rénale et /				
		ou de la vessie				

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point	Test résultat
					final	
Produits de réaction d'acides gras insaturés en C18, dimères et trimères avec 3,3'- [oxybis(2,1- éthanediyloxy)] bis(1- propanamine)	701-270-9	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LL50	2,16 mg/l
Produits de réaction d'acides gras insaturés en C18, dimères et trimères avec 3,3'- [oxybis(2,1- éthanediyloxy)] bis(1- propanamine)	701-270-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EL50	0,43 mg/l
Produits de réaction d'acides gras insaturés en C18, dimères et trimères avec 3,3'- [oxybis(2,1- éthanediyloxy)] bis(1- propanamine)	701-270-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EL50	0,57 mg/l
Produits de réaction d'acides gras insaturés en C18, dimères et trimères avec 3,3'- [oxybis(2,1- éthanediyloxy)] bis(1- propanamine)	701-270-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEL	0,28 mg/l
Produits de réaction d'acides gras insaturés	701-270-9	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	410,3 mg/l

	ı	1	1		T	1
en C18, dimères et						
trimères avec 3,3'-						
[oxybis(2,1-						
éthanediyloxy)] bis(1-						
propanamine)						
Polymère butadiène-	68683-29-4	N/A	Données non	N/A	N/A	N/A
acrylonitrile à			disponibles ou			
terminaison amine.			insuffisantes pour			
			la classification			
3,3'-	4246-51-9	Bactéries	Expérimental	17 heures	EC50	4 000 mg/l
Oxybis(éthyleneoxy)bis						
(propylamine)						
3,3'-	4246-51-9	Ide mélanote	Expérimental	96 heures	LC50	>1 000 mg/l
Oxybis(éthyleneoxy)bis			r · · · · · ·			3
(propylamine)						
3,3'-	4246-51-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>500 mg/l
Oxybis(éthyleneoxy)bis	1240 31)	riigues vertes	Experimental	72 Houres	Leso	500 mg/1
(propylamine)						
3,3'-	4246-51-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	218,16 mg/l
,	4240-31-9	Puce d eau	Experimental	46 lieures	EC30	218,16 Hig/1
Oxybis(éthyleneoxy)bis						
(propylamine)	151651	1			7.710	
3,3'-	4246-51-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC10	5,4 mg/l
Oxybis(éthyleneoxy)bis						
(propylamine)						
Produit de réaction du	67762-90-7	N/A	Données non	N/A	N/A	N/A
diméthylsiloxane et			disponibles ou			
de la silice			insuffisantes pour			
			la classification			
2,4,6-	90-72-2	N/A	Expérimental	96 heures	LC50	718 mg/l
Tris(diméthylaminomét		1				
hyl)phénol						
2,4,6-	90-72-2	Carpe commune	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Tris(diméthylaminomét	70 72 2	Curpe commune	Experimental	yo neures	Leso	100 mg/1
hyl)phénol						
2,4,6-	90-72-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	46,7 mg/l
Tris(diméthylaminomét	90-72-2	Aigues vertes	Experimental	/2 licules	LC30	40,7 mg/1
hyl)phénol						
2 /1	90-72-2	D 11	F /: / 1	40.1	ECCO	> 100 //
2,4,6-	90-72-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Tris(diméthylaminomét						
hyl)phénol		1				
2,4,6-	90-72-2	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	6,44 mg/l
Tris(diméthylaminomét						
hyl)phénol						
Dioxyde de titane	13463-67-7	Boue activée	Expérimental	3 heures	NOEC	>=1 000 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	Expérimental	72 heures	EC50	>10 000 mg/l
			•			
Dioxyde de titane	13463-67-7	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
, , , , , , , , , , , , ,			r · · · · · ·			
Dioxyde de titane	13463-67-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Bioxyde de traine	13 103 07 7	l' dec d'edd	Experimental	10 neares	Leso	100 mg/1
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	Expérimental	72 heures	NOEC	5 600 mg/l
Dioxyde de titalie	13403-07-7	Diatomee	Experimental	/2 lieures	NOEC	3 000 mg/1
2 P: / 1	140 21 0	D 47 :	F / : / 1	171	EC10	100 /1
2-Pipérazin-1-	140-31-8	Bactéries	Expérimental	17 heures	EC10	100 mg/l
yléthylamine	1.40.21.0	 	F (: :	0.61	L 050	2.00 "
2-Pipérazin-1-	140-31-8	Ide mélanote	Expérimental	96 heures	LC50	368 mg/l
yléthylamine						
2-Pipérazin-1-	140-31-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>1 000 mg/l
yléthylamine			<u> </u>	<u> </u>		
2-Pipérazin-1-	140-31-8	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	58 mg/l
yléthylamine			1			
2-Pipérazin-1-	140-31-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	31 mg/l
yléthylamine			1			"
J	I		<u> </u>	<u> </u>		·

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test	Protocole

Page: 15 de 22

					résultat	
Produits de réaction d'acides gras insaturés en C18, dimères et trimères avec 3,3'-[oxybis(2,1- éthanediyloxy)] bis(1- propanamine)	701-270-9	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro
Polymère butadiène- acrylonitrile à terminaison amine.	68683-29-4	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
3,3'- Oxybis(éthyleneoxy)bis(pro pylamine)	4246-51-9	Expérimental Biodégradation	25 jours	évolution dioxyde de carbone	-8 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
3,3'- Oxybis(éthyleneoxy)bis(pro pylamine)	4246-51-9	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	2.96 heures (t 1/2)	
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
2,4,6- Tris(diméthylaminométhyl) phénol	90-72-2	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	4 %BOD/ThO D	OCDE 301D
Dioxyde de titane	13463-67-7	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
2-Pipérazin-1-yléthylamine	140-31-8	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThO D	OCDE 301C

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test	Protocole
Produits de réaction d'acides gras insaturés en C18, dimères et trimères avec 3,3'-[oxybis(2,1-	701-270-9	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	résultat 42	Catalogic™
éthanediyloxy)] bis(1- propanamine)						
Produits de réaction d'acides gras insaturés en C18, dimères et trimères avec 3,3'-[oxybis(2,1- éthanediyloxy)] bis(1- propanamine)	701-270-9	Modelé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	11.7	Episuite TM
Polymère butadiène- acrylonitrile à terminaison amine.	68683-29-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
3,3'- Oxybis(éthyleneoxy)bis(pr opylamine)	4246-51-9	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-1.25	
Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice	67762-90-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
2,4,6- Tris(diméthylaminométhyl) phénol	90-72-2	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.66	830.7550 Part.Coef Shake Flask
Dioxyde de titane	13463-67-7	Expérimental BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	9.6	

3MTM Scotch-WeldTM DP-490 Black Structural Adhesive Part A

2-Pipérazin-1-yléthylamine	140-31-8	Expérimental	Lod du Coefficient	0.3	
		Bioconcentratie	de partage		
			octanol/eau		

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Produits de réaction	701-270-9	Modelé Mobilité	Koc	3 780 000 000	
d'acides gras insaturés en		dans le sol		l/kg	
C18, dimères et trimères					
avec 3,3'-[oxybis(2,1-					
éthanediyloxy)] bis(1-					
propanamine)					
3,3'-	4246-51-9	Modelé Mobilité	Koc	1 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™
Oxybis(éthyleneoxy)bis(pr		dans le sol			
opylamine)					

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produits durci dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU ou	UN3263	UN3263	UN3263
numéro d'identification			
14.2 Désignation officielle de		SOLIDE CORROSIF,	SOLIDE CORROSIF,
transport de l'ONU	BASIQUE, ORGANIQUE,	BASIQUE, ORGANIQUE,	BASIQUE, ORGANIQUE,
	N.S.A.(3,3'-	N.S.A.(3,3'-	N.S.A. (3,3'-
		OXYBIS(ÉTHYLÈNEOXY)BI	
	BIS(PROPYLAMINE);	S(PROPYLAMINE); 2,4,6-	BIS(PROPYLAMINE);
	2,4,6-	TRIS((DIMÉTHYLAMINO)M	2,4,6-
	TRIS((DIMÉTHYLAMINO)	ETHYL)PHENOL)	TRIS((DIMÉTHYLAMINO)
	MÉTHYL)PHÉNOL)		MÉTHYL)PHÉNOL;
14.3 Classe(s) de danger	8	8	8
pour le transport			
14.4 Groupe d'emballage	II	II	II
14.5 Dangers pour	Dangereux pour	Ne s'applique pas.	Polluant marin
l'environnement	l'environnement		
14.6 Précautions spéciales	Veuillez-vous référer aux	Veuillez-vous référer aux	Veuillez-vous référer aux
pour l'utilisateur	autres sections de la FDS	autres sections de la FDS pour	autres sections de la FDS
	pour plus d'informations	plus d'informations	pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en	Pas de données de tests	Pas de données de tests	Pas de données de tests
vrac conformément aux	disponibles.	disponibles.	disponibles.
instruments de l'OMI			
Température de régulation	Pas de données de tests	Pas de données de tests	Pas de données de tests
	disponibles.	disponibles.	disponibles.
Température critique	Pas de données de tests	Pas de données de tests	Pas de données de tests
	disponibles.	disponibles.	disponibles.
Code de classification ADR	C8	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	18 - ALCALI

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

IngrédientNuméro CAS
Dioxyde de titaneClassification
13463-67-7Réglementation
Grp. 2B: Possibilité carc.
des hommesReglementation
Centre International de
Recherche sur le
Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
E1 Dangereux pour le milieu	100	200
aquatique		

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2 Aucun

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

Tableau des maladies professionnelles

49 Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques ou les éthanolamines 49bis Affections respiratoires provoquées par les amines aliphatiques, les éthanolamines ou

l'isophoronediamine

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H351i	Susceptible de provoquer le cancer.
H361d	Susceptible de nuire au foetus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été ajoutée. Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été modifiée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol;
identification de la substance	EC No. 202-013-9;
	Numéro CAS 90-72-2;
	14411010 0110 70 72 2,
Nom du scénario d'exposition	Formulation
étape du cycle de vie	Formulation ou réemballage
activités participatives	PROC 08b -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou
	déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC 09 -Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de
	remplissage spécialisée, y compris pesage)
	ERC 02 -Formulation dans un mélange
Processus, les tâches et les activités	Transfert de substances/mélanges dans de petits récipients tels que tubes,
couvertes	bouteilles ou petits contenants. Transferts avec contrôles, y compris chargement,
41.6	remplissage, déversement, ensachage.
21 Conditions opérationnelles et des n	
Conditions d'exploitation	État physique:Liquide
	Conditions générales d'exploitation taux de renouvellement de l'air: >= 3 fois par heure;
	Utilisation en intérieur;
	Procédé partiellement ouvert et partiellement fermé;
	Température de traitement: <= 40 Degré Celsius;
	Temperature de trancment. \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \
	Tâche: PROC08b;
	Durée d'exposition par jour sur le poste de travail (par employé): 8 heures / jour;
	and the first the first and the second the s
	Tâche: PROC09;
	Durée d'exposition par jour sur le poste de travail (par employé): <= 4 heures;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion
	du risque suivantes s'appliquent :
	Mesures de la gestion du risque
	Santé humaine
	Ventilation extractive locale;
	Gants de protection - résistants aux produits chimiques. Reportez-vous à la section
	8 de la fiche de données de sécurité pour la nature de gants spécifiques.;
	Environnemental
	Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se réferer à la
	section 13 de cette FDS.
3. Prévision de l'exposition	1
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les
-	mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de
	l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion
	du risque identifié sont mises en place.
Titre	
Identification de la substance	2.4.6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol

Titre		
Identification de la substance	2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol;	
	EC No. 202-013-9;	
	Numéro CAS 90-72-2;	
Nom du scénario d'exposition	Utilisation industrielle d'adhésifs	
étape du cycle de vie	Utiliser dans des sites industriels	
activités participatives	PROC 05 -Mélange dans des processus par lots	
	PROC 08a -Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et	

Page: 20 de 22

	déchargement) dans des installations non spécialisées	
	PROC 10 -Application au rouleau ou au pinceau	
	PROC 13 - Traitement d'articles par trempage et versage	
	ERC 05 -Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la	
	surface de l'article	
Processus, les tâches et les activités	Application of product with a roller or brush. Application du produit avec un	
couvertes	pistolet applicateur Conditions pour faire le mélange (systèmes ouverts) Transferts	
	sans contrôles, y compris chargement, remplissage, déversement, ensachage.	
21 Conditions opérationnelles et des mo	esures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	État physique:Liquide	
•	Conditions générales d'exploitation	
	taux de renouvellement de l'air: >= 3 fois par heure;	
	Durée d'exposition par jour sur le poste de travail (par employé): <= 4 heures;	
	Utilisation en intérieur;	
	Température de traitement: <= 40 Degré Celsius;	
	Tâche: PROC05;	
	Durée d'exposition par jour sur le poste de travail (par employé): 8 heures / jour;	
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion	
	du risque suivantes s'appliquent :	
	Mesures de la gestion du risque	
	Santé humaine	
	Ventilation extractive locale;	
	Gants de protection - résistants aux produits chimiques. Reportez-vous à la section	
	8 de la fiche de données de sécurité pour la nature de gants spécifiques.;	
	Environnemental	
	Non nécessaire;	
Mr	Nonconiutor handle or a file of the	
Mesures de gestion des déchets	Ne pas rejeter dans les eaux et les sols agricoles;	
3. Prévision de l'exposition		
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les	
•	mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de	
	l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion	
	du risque identifié sont mises en place.	
	I was added as a second	

T:4	
Titre	A ((T) (() () () () () ()
Identification de la substance	2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol;
	EC No. 202-013-9;
	Numéro CAS 90-72-2;
Nom du scénario d'exposition	Mélange professionel et l'application
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	PROC 10 -Application au rouleau ou au pinceau
	ERC 08c -Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
	(en intérieur)
Processus, les tâches et les activités	Application du produit
couvertes	
21 Conditions opérationnelles et des me	sures de gestion des risques
Conditions d'exploitation	État physique:Liquide
	Conditions générales d'exploitation
	Durée d'exposition par jour sur le poste de travail (par employé): 8 heures / jour;
	Utilisation en intérieur;
	Température de traitement: <= 40 Degré Celsius;
	1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion
	du risque suivantes s'appliquent :
	Mesures de la gestion du risque
	Santé humaine
	Ventilation extractive locale;
	remainder extractive locate,

Page: 21 de 22

	Gants de protection - résistants aux produits chimiques. Reportez-vous à la section 8 de la fiche de données de sécurité pour la nature de gants spécifiques.; Environnemental Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Ne pas jeter dans les cours d'eau;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr